



Un réseau national d'établissements
de santé engagés pour

l'emploi

Panorama 2023

Construire l'emploi des possibles



2

Colloques nationaux

14

Rencontres régionales

Les actions

VALLAURIS & LE MANS : LA PLANÈTE COMÈTE RÉUNIE

En 2023, le réseau Comète s'est retrouvé à Vallauris, les 7 et 8 juin, pour aborder les évolutions et les enjeux autour de la spécialité de Médecine Physique et de Réadaptation, puis au Mans, les 29 et 30 novembre, pour explorer le thème de l'accidentologie, du dommage corporel et de la réparation. Ces deux colloques ont rassemblé près de 400 professionnels venus de toute la France.

Le réseau

13 RÉGIONS COUVERTES



56 établissements de soins adhérents

Présente sur l'ensemble du territoire hexagonal et sur l'île de La Réunion, l'association Comète France fédère des établissements de soins spécialisés, référents dans la prise en charge des affections neurologiques et de l'appareil locomoteur, qui ont choisi de faire de l'insertion professionnelle de leurs patients une priorité.

La planète Comète France sur le circuit des 24 H du Mans, novembre 2023



RENCONTRES INTER-ÉQUIPES : LA DYNAMIQUE RÉGIONALE SE POURSUIT

Les UISP Comète continuent de faire vivre les échanges au sein des territoires. En 2023, 14 rencontres ont eu lieu permettant ainsi aux équipes d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, les réalités de terrain et les projets communs.

SEEPH : LES ÉQUIPES COMÈTE AU RENDEZ-VOUS

Lors de la 27^e édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) qui s'est tenue du 20 au 26 novembre 2023, les UISP Comète ont participé à de nombreux événements sur les territoires ; l'occasion d'informer sur le périmètre d'action de Comète France et de sensibiliser aux situations de handicap au travail.

Les équipes

DES COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES POUR FAVORISER L'EMPLOI

Médecins, ergonomes, psychologues du travail, neuropsychologues, ergothérapeutes, assistants de service social, ... : les compétences pluri-professionnelles des équipes Comète France apportent un regard croisé Santé-Travail indispensable à la concrétisation des projets d'insertion et à leur pérennité.



43 Unités d'insertion socioprofessionnelle

+450 professionnels investis

La vie associative

CTN : UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

Marie-Christine MEGEL, ergothérapeute-ergonome et coordinatrice de l'Unité d'Albi, a été nommée présidente du Comité technique national le 3 mai 2023, par le Bureau de l'association. Elle remplace le Dr Pascale ROPPENNECK qui présidait l'instance depuis 2017.



± 9 800 patients accompagnés

Les bénéficiaires

DES INSERTIONS PROFESSIONNELLES RÉUSSIES ET PÉRENNES

89% des projets d'insertion mis en œuvre se concrétisent par une insertion, exclusivement en milieu ordinaire de travail.

86% des personnes sont toujours insérées deux ans après leur reprise professionnelle.

Sommaire

1

UN ENGAGEMENT
QUI DONNE DU SENS

Agir pour l'insertion

P.5

2

LA PLANÈTE
COMÈTE

Mobilisée sur
les territoires

P.13

3

30 ANS
D'EXPERTISE

Favoriser
le maintien
en emploi

P.23

4

UNE GOUVERNANCE
DYNAMIQUE

Fédérer le réseau

P.31



UN ENGAGEMENT QUI DONNE DU SENS

1

Agir pour l'insertion

Édito



Docteur Jean-Luc LE GUIET

Président de Comète France

« L'année 2023 a été une année dense, sur plusieurs plans. Je souhaite tout d'abord rendre hommage à nos amis, la Professeure Françoise BEURET-BLANQUART et le Docteur Francis LEMOINE, qui nous ont tous deux quittés en août 2023. Par leurs nombreuses qualités professionnelles et personnelles, ils ont beaucoup apporté à la spécialité de Médecine Physique et de Réadaptation, ainsi qu'à notre association. Nous n'oublierons pas leur travail, leur droiture et leur engagement.

Comète France, après avoir fêté ses 30 ans à Roscoff en 2022, a poursuivi son action orientée vers l'avenir, toujours avec le même élan et dynamisme. Le réseau pèse aujourd'hui dans le paysage des Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) avec un peu plus de 7500 lits et places et avec près de 10000 patients accompagnés chaque année. Nos résultats d'activité sont toujours aussi éloquents et témoignent de la qualité du travail mené en région, par l'ensemble des Unités d'insertion socioprofessionnelle Comète : 89% des projets professionnels mis en œuvre en Phase 3 débouchent sur un résultat positif d'employabilité et, indicateur de performance exceptionnel qui mérite d'être souligné, 86% des projets concrétisés sont toujours pérennes deux ans après la date de l'insertion.

Du côté de la vie associative, 2023 a été marquée par deux beaux colloques qui ont permis de réunir près de 400 professionnels autour de thèmes d'actualité. La Médecine physique et de réadaptation (MPR) tout d'abord, en abordant les enjeux et les perspectives d'évolution dans les 10 ans, puis le dommage corporel et ses conséquences sur les processus de rééducation, de compensation et aussi de retour au travail.

En plus de ces journées nationales, les rencontres régionales, menées entre les équipes Comète sur chaque territoire, se sont poursuivies avec succès témoignant du dynamisme en région. 2023, c'est aussi la 2^e année où le dialogue de gestion s'est concrétisé dans les territoires pour permettre aux équipes Comète et aux partenaires régionaux (Agence régionale de santé, Délégation régionale de l'Agefiph et Direction territoriale au handicap du Fiphfp) de se réunir dans le cadre défini par le Comité de Pilotage National.

Autres actualités marquantes : l'association a travaillé durant toute l'année sur le projet de création d'une nouvelle UI SP Comète sur le territoire de Grenoble. Le lancement de l'activité sera rendu opérationnel en 2024 grâce au travail mené avec 4 établissements

de soins : le CHU, la Clinique FSEF Grenoble-La Tronche, le Centre médical Rocheplane et le CH Michel Perret à Tullins. Enfin, Marie-Christine MEGEL, coordinatrice de l'équipe d'Albi a été nommée par le Bureau pour présider le Comité Technique National (CTN), instance représentative des professionnels Comète. Marie-Christine connaît déjà le CTN y siégeant depuis plusieurs années. Son professionnalisme, son expérience de terrain ainsi que son dynamisme sont des ressources pour l'association.

Pour conclure, je tiens à saluer l'immense travail accompli par l'ensemble des professionnels du réseau qui œuvrent, au quotidien, pour l'insertion professionnelle des patients : bravo et merci !



Femme de conviction, la Professeure Françoise BEURET-BLANQUART a présidé l'association Comète France de 2016 à 2019. Depuis, elle siégeait au sein du Bureau en tant que personne qualifiée et était membre de la Commission Qualité.



Le Docteur Francis LEMOINE a été membre du Conseil d'administration Comète France pendant de nombreuses années, tout d'abord en tant que représentant du CHM de Vallauris, puis en tant que personne qualifiée.

L'emploi au cœur de l'action

UNE EXPERTISE ACQUISE DEPUIS 30 ANS

Association loi 1901 à but non lucratif, Comète France est un réseau national d'établissements de santé qui met en œuvre, depuis 1992, des stratégies précoces pour favoriser le retour à l'emploi des personnes en situations de handicap. Regroupant aujourd'hui 56 établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR) spécialisés, elle propose, dès la phase d'hospitalisation, un accompagnement permettant de construire un projet professionnel compatible avec l'état de santé des patients. Il peut s'agir d'un maintien en emploi – ancien ou nouveau poste – d'une entrée en formation ou d'une reprise d'études.



EMPLOI & HANDICAP : LEVER LES FREINS À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La situation économique de la France connaît, depuis 2021, des améliorations impliquant à la fois une diminution du chômage et une hausse du taux d'emploi tout public. Ces tendances sont également observées pour l'emploi des travailleurs handicapés dont le taux de chômage continue de diminuer et atteint son plus bas niveau depuis 8 ans, soit 12%. Ces résultats sont très encourageants mais ils restent deux fois plus faibles que ceux de la totalité des demandeurs d'emploi et des marqueurs défavorables restent en place : âge élevé, plus faible niveau de qualification, forte ancienneté d'inscription au chômage, etc.



3,1 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans sont reconnues handicapées, soit 7,5% de la population en emploi ²

45% des travailleurs handicapés sont en activité versus 74% pour le tout public ²

Le taux d'emploi direct est de **3,50% dans le secteur privé** ² **5,66% dans le secteur public** ³

En parallèle, le handicap demeure toujours en tête des discriminations en 2023, en France. En effet, le Défenseur des droits relève pour la 7^e année consécutive que le handicap est la principale cause de saisine de l'institution au titre de la discrimination en totalisant 21% des réclamations, devant l'origine ethnique (13%) et l'état de santé (9%). Et, parmi ces réclamations, 21 % ont eu lieu dans l'emploi public et 16 % dans l'emploi privé.⁴

COMÈTE : UNE ACTION À LA CROISÉE DE LA SANTÉ ET DE L'EMPLOI

Dans ce contexte où la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap reste majeure, Comète France se mobilise, aux côtés de ses partenaires, pour lever les obstacles à l'insertion professionnelle et ainsi soutenir la dynamique d'emploi des travailleurs handicapés et sécuriser les parcours professionnels. En proposant un accompagnement dès la phase active de soins, Comète apporte un regard Santé-Travail plus que jamais indispensable pour prévenir les situations de désinsertion professionnelle. L'IGAS souligne d'ailleurs « la pertinence du modèle d'intervention du réseau Comète France pour articuler réadaptation fonctionnelle et accompagnement au retour au travail » ⁴ ainsi que « l'importance d'aborder la question de l'insertion professionnelle, en parallèle des soins, comme le fait le réseau Comète France » ⁵. L'association est également citée comme un acteur « ressources » du maintien en emploi, dans les recommandations de bonne pratique labellisées par la HAS. ⁶

Une démarche fondée sur 4 piliers

Comète France est aujourd'hui le seul dispositif national normé à permettre, dès l'hospitalisation, un accompagnement en faveur du maintien en emploi des publics lourdement touchés dans leur santé. Dans les établissements de santé du réseau, une méthodologie d'accompagnement structurée, appelée la « Démarche Précoce d'Insertion » (DPI), est déployée. L'action repose sur quatre piliers.

PRÉCOCE

Agir le plus tôt possible, dès l'hospitalisation, permet de réduire la durée des ruptures professionnelles en favorisant la dynamique de retour au travail. Comète France inscrit l'insertion professionnelle des patients comme une priorité au même titre que la mise en place des traitements médicaux.

INTERDISCIPLINAIRE

Les unités d'insertion socioprofessionnelles (UISP) Comète France réunissent, autour du médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation (MPR), une équipe pluridisciplinaire. L'intégration de compétences relatives à l'emploi au sein même du processus de soins permet d'apporter un regard croisé Santé-Travail indispensable pour surmonter la complexité des situations.

GLOBALE

La réussite d'une insertion nécessite d'explorer, d'évaluer et d'intégrer toutes les dimensions du projet de vie de la personne – professionnelle, mais aussi médicale, sociale et familiale. Cette approche systémique s'intéresse donc à l'ensemble des systèmes de la personne et à leurs interactions. La question du logement et celle du transport sont systématiquement explorées.

PERSONNALISÉE

La participation active et volontaire de la personne est un prérequis pour construire un projet individualisé qui correspond à ses réalités, ses besoins et ses projections d'avenir. La personne est au centre de la démarche : rien n'est engagé sans son consentement et l'accompagnement procède d'une co-construction permanente avec les professionnels.



La HAS a accordé son label à la recommandation de bonne pratique « Démarche Précoce d'insertion socioprofessionnelle en établissement de soins de suite et de réadaptation spécialisés relevant des champs de compétences de la médecine physique et de réadaptation », dès 2011.



Téléchargez la Recommandation de Bonne Pratique

¹Rapport annuel d'activité 2023, Défenseur des droits – 2024

²Tableau de bord national 2023 « Emploi et chômage des personnes handicapées », Agefiph – 2024

³Rapport d'activité et de gestion 2023, FIPHP – 2024

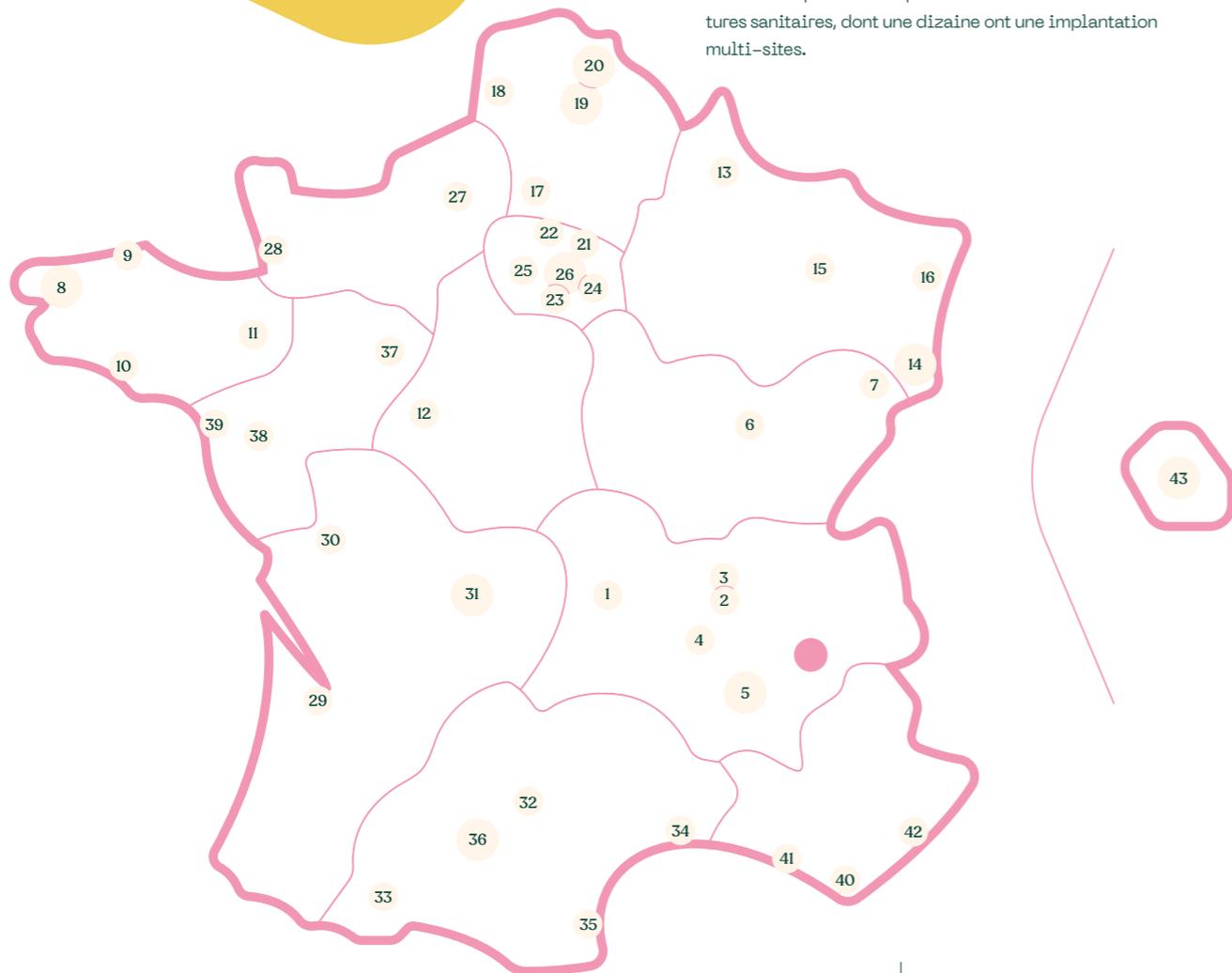
⁴Rapport « La prévention de la désinsertion professionnelle des salariés malades ou handicapés », IGAS – décembre 2017

⁵Rapport thématique 2019-2020 « Handicap et emploi » – IGAS – 2020

⁶Recommandation de bonne pratique « Santé et maintien en emploi : prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs » – février 2019

56 établissements engagés

56 établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR) ont fait de l'insertion professionnelle de leurs patients une priorité. Intégrer le dispositif Comète France leur a permis de déployer une méthode reconnue et normée dans l'accompagnement socioprofessionnel des personnes hospitalisées et de bénéficier de la dynamique d'un réseau expert et de l'ensemble des outils nécessaires à la mise en œuvre de l'action. Dotées de plateaux techniques de rééducation et de réadaptation hautement spécialisés, ces structures de soins sont notamment des établissements référents dans la prise en charge des affections neurologiques et des affections de l'appareil locomoteur. Ce sont au total 43 UISP qui mettent leur expertise au service des patients hospitalisés au sein de ces structures sanitaires, dont une dizaine ont une implantation multi-sites.



43 équipes pluridisciplinaires

13 régions



Retrouvez la chronologie des adhésions à Comète France

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

- 1 CLERMONT-FERRAND
 - CHU Louise Michel
- 2 LYON Les Massues
 - CMCR Les Massues
- 3 LYON Val Rosay
 - SSR Val Rosay - St-Didier-au-Mont-d'Or
- 4 SAINT-ÉTIENNE
 - COS CREPSE
 - Hôpital Bellevue
- 5 VALENCE / ST-VALLIER
 - CSSR LADAPT Le Safran
 - CH Saint-Vallier
- GRENOBLE
 - Projet d'équipe à venir

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

- 6 DIJON
 - CRRF COS Divio
- 7 HÉRICOURT
 - CMPR Bretegnier

BRETAGNE

- 8 BREST / ROSCOFF
 - SSR Perharidy Ildys - Roscoff
 - CHRU Hôpital Morvan - Brest
- 9 LANNION
 - CH de Lannion Trestel
- 10 PLOEMEUR
 - CMRRF de Kerpape
- 11 RENNES
 - Clinique FSEF Rennes-Beaulieu

CENTRE - VAL-DE-LOIRE

- 12 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
 - CMPR Bel Air

GRAND-EST

- 13 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
 - CRFA
- 14 MULHOUSE
 - Centre de Réadaptation
 - Hôpital Emile Müller - GHRMSA
- 15 NANCY
 - IRR Louis Pierquin
- 16 STRASBOURG
 - IUR Clémenceau

HAUTS-DE-FRANCE

- 17 BEAUVAIS
 - CRF Saint-Lazare
- 18 BERCK-SUR-MER
 - Centre Jacques Calvé
- 19 FOUQUIÈRES-LEZ-LENS / ARRAS
 - Centre Sainte-Barbe
 - Centre Hopale Rééducation
- 20 LILLE
 - Centre L'Espoir - Hellemmes
 - Centre Clair Séjour - Bailleul
 - CHR Hôpital Swynghedauw - Lille

ILE-DE-FRANCE

- 21 BOBIGNY
 - CMPR COS Bobigny
- 22 BOUFFÉMONT
 - Clinique FSEF Jacques Arnaud
- 23 CHÂTILLON
 - CSRR LADAPT Hauts-de-Seine
- 24 COUBERT
 - Centre de Réadaptation
- 25 GARCHES
 - Hôpital Raymond-Poincaré
- 26 PARIS
 - Hôpital Léopold Bellan
 - Institution nationale des Invalides
 - GH St-Louis-Lariboisière-Fernand Widal

NORMANDIE

- 27 BOIS-GUILLAUME
 - CRMPR Les Herbiers
- 28 GRANVILLE
 - EMPR Le Normandy

NOUVELLE-AQUITAINE

- 29 BORDEAUX
 - CMPR La Tour de Gassies - Bruges
- 30 NIORT
 - Centre Melioris Le Grand Feu
- 31 NOTH / LIMOGES
 - CRRF André Lalande - Noth
 - CHU Limoges

OCCITANIE

- 32 ALBI
 - CMRF
- 33 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
 - CH Louis Baches
- 34 MONTPELLIER
 - CMN Propara
- 35 PERPIGNAN
 - Centre Bouffard-Vercelli
- 36 TOULOUSE
 - CHU Hôpital Rangueil
 - Clinique des Cèdres - Cornebarrieu
 - Clinique de Verdaich - Gaillac-Toulza

PAYS-DE-LA-LOIRE

- 37 LE MANS
 - Centre de l'Arche - St-Saturnin
- 38 NANTES
 - CHU Hôpital St-Jacques
- 39 SAINT-NAZAIRE
 - CMPR Côte d'Amour

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

- 40 HYÈRES
 - Centre médical Pierre Chevalier
- 41 MARSEILLE
 - Clinique Saint-Martin
- 42 VALLAURIS
 - Centre Hélio-Marin

OUTRE-MER

- 43 LA RÉUNION
 - GH Sud Réunion - St-Pierre du Tampon
 - CHU Nord Hôpital Félix Guyon - St-Denis
 - Centre Ylang Ylang - Le Port
 - Clinique Les Tamarins - Le Port
 - CR Ste-Clotilde - St-Denis

2023 : L'UISP D'HÉRICOURT SOUFFLE SA 10^E BOUGIE



Voilà 10 ans que le CMPR Bretegnier à Héricourt a adhéré au réseau Comète France. Pour célébrer cet anniversaire, l'UISP a organisé un événement le 6 juin 2023 en invitant ses partenaires. Cette journée conviviale a permis d'évoquer l'action menée auprès du millier de patients accompagnés depuis 2013.

En route vers le maintien en emploi

Acteur incontournable du maintien en emploi, Comète France propose un accompagnement spécialisé et pro-actif à l'écoute des travailleurs en situations de handicap et des entreprises publiques et privées. L'efficacité de la démarche tient dans une synergie innovante entre le monde de la santé et l'univers de l'emploi. Plutôt que d'attendre la sortie de l'hôpital pour travailler un projet professionnel compatible avec l'état de santé, les équipes Comète France interviennent directement dans les établissements de soins, pour que la période d'hospitalisation serve aussi à construire un maintien en emploi durable.

Focus sur deux maintiens en emploi concrétisés, avec Comète France.

Isabelle LACORRE

Préparatrice en pharmacie, suivie par l'UISP de Noth-Limoges (23-87)



« Au cours du parcours covid long, j'ai eu la chance de rencontrer l'équipe Comète de Noth-Limoges lors de mon séjour au sein du service MPR de Rebeyrol à Limoges. Le premier rendez-vous, avec l'ergothérapeute, la psychologue du travail et l'assistante sociale, m'a rassurée : enfin je n'étais plus seule pour envisager l'avenir professionnel ! Elles m'ont permis de faire une demande de RQTH auprès de la MDPH, qui a été acceptée quelques mois plus tard. L'équipe m'a proposé de réaliser un essai encadré sur plusieurs journées dès que je me suis sentie prête.

Cette pathologie a engendré une très grande fatigabilité ainsi que des troubles cognitifs : concentration, compréhension, difficultés à exécuter des tâches, des neuropathies et des douleurs musculaires.

Grâce à l'unité Comète, nous avons établi dans quelles conditions je pourrais reprendre le travail. L'équipe m'a accompagnée tout au long de ce parcours semé d'embûches. Toujours rassurante et disponible, elle a proposé des aménagements de mon poste de travail : un emploi du temps modifié, un siège au comptoir, des astuces pour palier à mes difficultés... ; j'avais beaucoup de doutes et de craintes de ne plus pouvoir exercer le métier de préparatrice en pharmacie mais ils ont été levés !

En parallèle, l'équipe Comète m'a proposé de réaliser une évaluation de conduite en auto-école. Ne conduisant plus depuis un an, j'appréhendais beaucoup de reprendre le volant mais l'évaluation m'a donné confiance et a balayé mes interrogations.

Je suis très reconnaissante de tout ce que Comète France m'a permis de réaliser pour reprendre une vie normale...de vrais anges gardiens ! »

Nicolas AUBAUD

Responsable dans une carrière de pierres, suivi par l'UISP de Rennes (35)

« Je m'appelle Nicolas AUBAUD, j'ai 38 ans et je suis responsable dans une carrière de pierre. Le 11 mars 2022, j'ai été victime d'un grave accident du travail. Les pompiers et le Samu m'ont transféré au CHU de Rennes pour deux interventions chirurgicales qui ont fini par une amputation transhumérale du bras droit et une fracture à la mâchoire du côté droit. Après une semaine en soins intensifs, j'ai été transféré au centre de réadaptation de Rennes-Beaulieu pour commencer ma rééducation. J'ai été pris en charge par toute l'unité Comète France. L'assistante sociale et l'ergonome nous ont aidés, moi et mon épouse, à réaliser toutes les démarches notamment à remplir le dossier MDPH et nous énumérer tous les droits et les aides dont nous pourrions bénéficier. J'ai effectué plusieurs séances avec la psychologue du travail, pour faire une évaluation des potentiels métiers qui pourraient être intéressants au vu de ma situation actuelle. En parallèle, je suis en lien avec l'ergonome de



l'équipe et nous avons eu plusieurs rendez-vous avec mon employeur et la médecine du travail, afin de réaliser un essai encadré au sein de mon entreprise.

L'aide de Comète est indispensable, selon moi, pour envisager une reprise au travail dans les meilleures conditions. Pendant les essais encadrés réalisés au mois de novembre 2023, l'ergonome et l'ergothérapeute Comète ainsi que mon prothésiste et la médecine du travail ont été à mes côtés pour faire des analyses techniques avec moi, de toutes les situations auxquelles je serai confronté pour réaliser mon travail.

Je remercie l'unité Comète France d'être là tout au long de mon parcours.

»



LA PLANÈTE COMÈTE

2

Mobilisée sur les territoires

Colloques nationaux : un élan collectif

Collaborer, échanger, partager, s'enrichir, apprendre, s'ouvrir... les colloques organisés chaque année par Comète France, en lien avec un établissement de soins du réseau, permettent d'élargir les horizons. Entre conférences d'un haut niveau d'expertise et ateliers inter-professionnels favorisant les échanges de pratiques, ces journées nationales sont des temps forts de la vie associative.

En 2023, la Planète Comète s'est retrouvée pour deux colloques : le premier à Vallauris, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et le second, au Mans, au cœur des Pays de la Loire.



167
PARTICIPANTS
CO-ORGANISÉ
AVEC LE CENTRE
HÉLIO MARIN
DE VALLAURIS,
GROUPE UGECAM

Mandelieu-la-Napoule (06)
7 & 8 juin

Spécialité de MPR : enjeux et perspectives d'évolution

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que 2,4 milliards de personnes vivent avec un problème de santé pour lequel la réadaptation peut être bénéfique.

La Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) est une discipline pluridisciplinaire et transversale orientée vers la récupération des capacités fonctionnelles et de la qualité de vie des patients atteints de handicap (affections neurologiques et de l'appareil locomoteur), à la suite d'un accident ou d'une maladie. Son périmètre est relativement étendu : de la prévention, au diagnostic, au traitement et à la réhabilitation des personnes, de tous âges, subissant des situations médicales responsables de handicaps et de comorbidités.

Aujourd'hui, la spécialité, qui s'exerce essentiellement en établissement de santé et en particulier dans les structures de SMR, connaît des évolutions liées à la fois aux progrès médicaux, à la nature des pathologies accompagnées, ou encore aux programmes thérapeutiques et aux modalités de prises en charge des patients.

Les deux journées de congrès ont ainsi permis de brosser un historique de la spécialité et d'aborder les enjeux et les perspectives d'avenir ainsi que les conséquences sur l'évolution des métiers et des pratiques professionnelles dans les services de MPR.

- ✓ **Comprendre les nouvelles techniques de rééducation motrice par les connaissances sur la plasticité cérébrale**
Pr Isabelle BONAN, Professeur des Universités, Praticien hospitalier MPR, CHU de Rennes
- ✓ **Assistance technique et technologique au déplacement en fauteuil roulant**
Pr Anthony GELIS, Professeur des Universités, Praticien hospitalier MPR, CHU de Montpellier et CMN Propara
- ✓ **Rééducation cognitive et troubles du comportement chez le cérébrolésé**
Pr Xavier DE BOISSEZON, Professeur des Universités, Praticien hospitalier MPR, CHU de Toulouse et Président du COFEMER
- ✓ **Place de la MPR dans la prise en charge des troubles neuro-orthopédiques post-AVC**
Pr Laurent BENSOUSSAN, Professeur des Universités, Praticien hospitalier MPR, Hôpitaux Universitaires de Marseille, Médecin coordonnateur Institut Universitaire de rééducation de Valmante

197

PARTICIPANTS
CO-ORGANISÉ
AVEC LE CENTRE DE L'ARCHE,
PÔLE RÉGIONAL HANDICAP

Le Mans (72) – 29 & 30 novembre

Accidentologie, dommage corporel et réparation

Accident du travail, accident de la circulation, accident domestique, accident de sport ou encore accident médical peuvent être à l'origine d'une situation de handicap. En droit, on parle de dommage corporel dès lors qu'une atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'un individu est constatée. Afin d'encadrer les différents aspects que recouvre le dommage corporel et sa réparation, le législateur a édicté progressivement des règles et des procédures spécifiques visant la défense des intérêts des victimes et l'indemnisation du préjudice subi.

Comment définit-on le préjudice ou le dommage corporel ? Quelles sont les notions qui entrent en jeu lorsque la question de l'indemnisation du préjudice corporel se pose ? Quel est le rôle des avocats spécialisés en dommage corporel pour accompagner les victimes ? Quelle est la place des associations d'aide aux victimes ? Quelles sont les évolutions juridiques récentes et à venir sur le sujet ?

Autant de questions auxquelles les intervenants ont pu apporter des réponses lors de ces journées centrées sur le thème du dommage corporel et de ses conséquences sur les processus de rééducation, de compensation et de retour au travail.

Les pratiques de terrain au cœur des ateliers interprofessionnels

En complément des conférences en plénière, quatre ateliers interprofessionnels sont systématiquement organisés l'après-midi du premier jour. Les participants se retrouvent en groupes plus restreints pour investir des thèmes variés en lien avec les réalités et les pratiques de terrain. Et pour permettre aux congressistes de parfaire leurs connaissances, des acteurs ressources sont régulièrement invités afin de partager leur expertise. Lors des journées nationales 2023, la DGOS, représentée par Céline MOREAU et Yacine LACHKHEM, est intervenue à l'occasion d'un atelier consacré à la réforme du financement des activités SMR ; les participants ont également pu apprécier la participation de Sylvie DARRÉ co-fondatrice des Editions Qui plus est, venue présenter des outils pour accompagner les projets professionnels : l'Explorama et la Vie SENSationnelle.



- ✓ **Dommage corporel : panorama général du processus indemnitaire en France**
William DJADOUN, Adjoint au délégué général à l'AREDOC
- ✓ **Covea : l'accompagnement à l'indemnisation des dommages corporels**
Jean-Christophe RIOU, Responsable coordination & solutions, direction IARD, COVEA
- ✓ **L'indemnisation sous le prisme de la réinsertion professionnelle**
Marc-André CECCALDI, Avocat spécialisé en indemnisation des dommages corporels de victime, Cabinet Preziosi-Ceccaldi
- ✓ **Table ronde – La place et le rôle des associations auprès des victimes d'accidents**
Jean-Christophe GRANGE, Juriste, association E.I.V.A, Nadine HERRERO et Alain PRUNIER, Présidente et Vice-président, FNATH, Vincent JULÉ-PARADE, Avocat et membre de l'ANADAVI, Julien THIBAUT, Président, association Victimes et Citoyens

Des partenariats porteurs de sens

Pour apporter son expertise et promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap, Comète France participe à des groupes de travail, intervient lors de congrès et séminaires nationaux et est également représentée au sein de plusieurs instances nationales. En 2023, la vie partenariale du réseau a connu plusieurs actualités favorisant les synergies pour promouvoir collectivement l'employabilité des personnes en situation de handicap et, plus globalement, pour soutenir l'inclusion sociale dans tous les aspects de la vie.

AGEFIPH : UN WEBINAIRE PROPOSÉ AUX ÉQUIPES COMÈTE

L'Agefiph, partenaire de longue date de l'association qui participe au financement de ses actions, et la direction générale Comète France ont organisé, le 9 mars 2023, un webinaire à destination du réseau dans le cadre de l'ouverture à la prescription de deux aides : l'aide à la recherche et mise en œuvre de solutions de maintien et l'aide à l'accueil, l'intégration et l'évolution professionnelle. Les échanges, constructifs et très opérationnels, ont permis de présenter les deux dispositifs et leurs modalités de mobilisation désormais directe par les UISP Comète.



« Le fait que les équipes Comète soient désormais prescriptrices de ces deux aides Agefiph nous donne un levier supplémentaire de grande ampleur. Et le webinaire nous a permis d'appréhender le process pour instruire une demande dans des délais on ne peut plus rapides ! »

Nathalie FLOCH, UISP de Brest-Roscoff

FNATH : PARTICIPATION À 2 COLLOQUES NATIONAUX

Le 21 novembre, Comète France était invitée au colloque national de l'association des accidentés de la vie (FNATH) organisé à Paris sur le thème « Emploi et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés : quelles avancées ? ».

Anna PICARD a représenté le réseau Comète lors d'une table ronde à laquelle participaient également l'Agefiph, le FIPHFP, Chéops et la FNATH. Quelques jours plus tard, le 30 novembre, c'est la FNATH qui a participé au colloque national de Comète France, au Mans. Nadine HERRERO, présidente, et Alain PRUNIER, vice-président, sont intervenus également lors d'une table ronde pour présenter les missions de la FNATH.

MSA : UNE COLLABORATION DYNAMIQUE

Constatant la convergence de leurs missions concernant l'accompagnement des personnes en risque de désinsertion professionnelle et partageant des valeurs communes, la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) et Comète France ont signé une convention nationale de partenariat, en 2021. Celle-ci a pour objectif opérationnel de favoriser les liens entre les deux réseaux, les UISP Comète et les Caisses régionales de la MSA, pour fluidifier et sécuriser les parcours des travailleurs agricoles fragilisés professionnellement, par leur situation de santé. En 2023, les échanges ont notamment porté sur la mise en œuvre du dispositif de l'essai encadré désormais ouvert aux salariés et non-salariés agricoles en arrêt de travail, en application du décret n°2023-70 du 6 février 2023.



L'essai encadré permet d'évaluer la compatibilité d'un poste de travail avec l'état de santé de l'exploitant ou du salarié qui se trouve en arrêt de travail. Cet essai peut être effectué dans l'exploitation de l'assuré ou dans une autre entreprise.

LINKLUSION : UNE ÉTUDE SUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS HANDICAPÉS

Les Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH) seraient au moins 80 000 en France et pourtant ils sont méconnus et bénéficieraient de peu de dispositifs de soutien. C'est face à ces constats que la start-up sociale Linklusion a lancé, courant 2023, des travaux soutenus par l'Agefice et Ethik Connection afin, d'une part, de mieux connaître les réalités vécues par les indépendants et les chefs d'entreprise lorsqu'ils font face à l'irruption du handicap lors de leur parcours entrepreneurial et, d'autre part, de proposer des pistes d'actions pour mieux accompagner leurs besoins. En tant qu'acteur du maintien en emploi, Comète France a été sollicitée pour contribuer à l'étude dont la parution est prévue sur le second semestre 2024.



Le réseau Comète représenté au :

Conseil scientifique du FIPHFP

Composée d'experts issus du monde universitaire, syndical et associatif, cette instance a pour mission de nourrir les débats du Comité national du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la Fonction publique (FIPHFP) et d'éclairer sa réflexion en matière de politique publique. Anna PICARD est membre de l'instance depuis 2016 et le Dr Michel BUSNEL, président d'honneur et fondateur de Comète France qui avait intégré le Conseil dès son installation en 2013, est depuis 2018 rapporteur de l'instance.



CFEA

Comète France a renouvelé, en 2023, son adhésion au « Collectif France pour la recherche et la promotion de l'emploi accompagné » (CFEA) dont les missions sont de promouvoir et d'agir en faveur de l'emploi accompagné en milieu ordinaire de travail des personnes en situations de handicap.



DGEFP

L'association participe aux réflexions et projets du Groupe de travail « Maintien en emploi » piloté par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP). En 2023, le groupe de travail s'est réuni à deux reprises, le 23 janvier et le 18 décembre. À ces occasions, ont notamment été présentés la loi pour le Plein emploi et ses principales mesures pour les personnes en situation de handicap, les travaux de l'expérimentation « Invalidité » portée par la Direction de la sécurité sociale, qui visent à faire évoluer et à moderniser la politique française autour de l'invalidité ou encore la nouvelle offre de professionnalisation APPO de l'Agefiph.



Participation à des travaux du Cercle Vulnérabilité et Société

Depuis 2023, Anna PICARD représente le Conseil scientifique au sein du groupe de travail « Emploi », piloté par le Think Tank Cercle Vulnérabilité et Société. Les travaux du groupe, qui visent à lever les freins à l'embauche et à l'évolution des carrières pour favoriser l'intégration professionnelle des travailleurs en situation de handicap, portent notamment sur la rédaction d'un document à destination des chefs d'entreprise et des managers.

EN SAVOIR +



FIPHFP

Un podcast consacré au réseau Comète

Dans le cadre du dispositif territorial Handi-Pacte piloté par le FIPHFP (réseau installé dans chaque région pour animer la politique régionale du maintien en emploi des personnes en situations de handicap au sein de la Fonction publique), les équipes Comète France d'Albi, Bagnères-de-Bigorre, Montpellier, Perpignan et Toulouse ont participé à la série de podcasts



« Handicap et Fonction Publique : Les grands témoins d'Occitanie ». L'objectif est de donner la parole aux acteurs régionaux engagés pour le maintien en emploi. Le 18^e épisode est ainsi entièrement consacré au réseau Comète et à ses modalités d'intervention.

SEEPH : le réseau Comète mobilisé en région

Avec pour thème « La Transition numérique : un accélérateur pour l'emploi des personnes en situation de handicap », la 27^e édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) a rencontré un vif succès, avec une fréquentation nationale en hausse. En région, les équipes Comète France ont été particulièrement investies en participant à des événements collaboratifs et/ou en organisant des actions au sein des établissements du réseau.



Beauvais



SEEPH 2023 : QUEL IMPACT DU NUMÉRIQUE ?

Rendez-vous incontournable, la SEEPH prend vie chaque année dans tous les territoires. Pilotée à l'échelle nationale par le Fiphfp, l'Agefiph et Ladapt, cette semaine est l'occasion de mettre en lumière les travailleurs handicapés et de faire avancer le débat sur l'insertion professionnelle pour une société plus inclusive. C'est un moment d'échange et de partage qui permet d'informer et de sensibiliser aux situations de handicap.

En 2023, la SEEPH a été placée sous le signe de la Transition numérique qui ouvre des perspectives d'avenir : quelles sont les nouvelles formes de compensation des situations de handicap rendues possibles par le numérique ? quelle accessibilité du numérique pour les personnes handicapées ? quels sont les métiers du numérique et les formations pour y accéder ? et quelles opportunités d'emploi pour les personnes en situation de handicap ?



Saint-Nazaire



Île de La Réunion



Berck-sur-Mer

DES DOM-ROM À LA MÉTROPOLE : UNE SEMAINE DE MANIFESTATIONS

Du 20 au 26 novembre 2023, les UISP ont contribué activement à cet événement en participant à de nombreuses actions et initiatives visant à sensibiliser et informer sur le handicap et à promouvoir l'emploi des travailleurs handicapés.

En Normandie, l'équipe de Bois-Guillaume (76) a tenu un stand à l'occasion d'un Forum dédié à la prévention de la désinsertion professionnelle, à Rouen. Destinée aux assurés en arrêt de travail, la journée avait pour objectif d'informer les personnes sur les démarches liées à leur arrêt et leur reprise d'activité, ainsi que sur leurs droits et obligations.

Dans les Hauts-de-France, l'UISP de Berck-sur-Mer (62) a renouvelé les Rencontres Handi'Pro au Centre Jacques Calvé. Pour cette 3^e édition, des conférences ont été proposées aux 80 participants dont une cinquantaine de professionnels de l'insertion de la région ; elles portaient notamment sur l'accessibilité numérique et les nouvelles formes de compensation du handicap. Et nouveauté : un escape game a été déployé afin de faire découvrir aux participants, de façon ludique, l'accompagnement socioprofessionnel Comète.

À Beauvais (60), l'équipe a également organisé une manifestation au sein du CRF St-Lazare : un Forum maintien en emploi qui a conjugué des tables rondes et

des stands d'informations avec les partenaires locaux. En Ile-de-France, l'UISP de Paris (75) a participé à un Forum organisé par le GIMAC, un service de prévention et de santé au travail inter-entreprises. Gérants, responsables des ressources humaines, représentants du personnel, référents handicap et salariés ont été conviés pour échanger avec les différents acteurs du maintien dans l'emploi dont Comète.

Dans les Pays de la Loire, une Journée d'informations était proposée par l'équipe de St-Nazaire (44) au sein du CMPR Côte d'Amour. Les patients et les partenaires présents ont notamment bénéficié d'une présentation de l'action Comète France, ils ont pu réaliser des essais de matériels ergonomiques et partager des temps d'échanges.

À 10 000 km de l'hexagone, l'équipe de La Réunion (974) a participé à deux événements grand public. Tout d'abord, au rendez-vous mensuel « Mardi Nou Lé La », proposé par la commune du Tampon, qui consacrait sa thématique aux handicaps, puis au Village « Prévention Emploi et Handicap » organisé par la Fondation Père Favron, à Bois d'Olives. Plus de 500 personnes sont venues s'informer à travers des animations sur le handicap au travail et sur les dispositifs existants pour faciliter l'insertion professionnelle.



Bois-Guillaume



Synergies et partages au cœur des rencontres régionales

Faire vivre les territoires, c'est tout l'esprit des rencontres régionales impulsées par l'association. En trois ans, ces rendez-vous régionaux, qui ont été lancés sur les territoires en 2020, sont devenus des moments incontournables de la vie du réseau. En 2023, une quinzaine de rencontres ont lieu entre les équipes Comète partageant un même territoire pour échanger sur leurs pratiques, leurs actualités et les projets communs.

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE

Prenant la forme d'échanges en distanciel ou en présentiel, les rencontres régionales permettent aux UIISP de se réunir pour (re)faire connaissance, échanger autour de leurs pratiques, diffuser des informations et actualités sur les réseaux locaux, mutualiser les expériences ou encore développer les synergies régionales. Pour coordonner et animer ces échanges, un professionnel Comète est identifié dans chaque région, par l'association, avec un principe de rotation systématique tous les deux ans.

**Les régions Centre Val de Loire et Océan Indien comptabilisent actuellement une seule UIISP sur leur territoire, le dispositif n'a de fait pas été déployé.*

LES ÉCHANGES DE PRATIQUES AU CŒUR DES RENCONTRES

Ces rendez-vous traduisent la volonté de Comète France de doter chaque territoire d'un outil d'animation favorisant les liens inter-équipes. Les objectifs poursuivis sont de permettre les échanges de pratiques pluridisciplinaires et de permettre une meilleure connaissance des réalités régionales et départementales de chaque territoire grâce à des rencontres régulières entre les UIISP, selon un cadre harmonisé impulsé par l'association.



Rencontre Occitanie, le 23 octobre



Rencontre Bourgogne-Franche-Comté, le 3 mai



Rencontre Normandie, le 20 juin



Rencontre Hauts-de-France, le 13 décembre



Rencontre Nouvelle-Aquitaine, le 28 septembre

2023 : UNE ANNÉE RICHE EN RENCONTRES

Au total ce sont 14 rencontres régionales qui ont été organisées tout au long de l'année 2023, afin de permettre aux équipes de partager bien plus qu'un périmètre géographique commun en évoquant les pratiques professionnelles vertueuses et porteuses de sens pour les patients. Ces rencontres sont également l'occasion d'échanger sur des actions collectives et d'inviter les partenaires locaux pour dynamiser les collaborations : délégation Agefiph, délégué territorial handicap du FIPHP et aussi d'autres acteurs tels que des entreprises spécialisées dans l'ergonomie, etc.

Les équipes engagées sur les territoires



BERCK-SUR-MER RENCONTRE AVEC LA SANTÉ AU TRAVAIL

Le 19 octobre 2023, l'UISP de Berck-sur-Mer a accueilli le Service de prévention et de santé au travail ASTIL 62, partenaire de longue date, au Centre Jacques Calvé. Cette rencontre a été l'occasion pour chacun de présenter ses activités et son organisation notamment aux nouveaux professionnels des deux structures afin de déployer les synergies sur le thème de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Une journée riche en échanges qui permet de favoriser la construction de solutions communes.

LA MEMBROLLE PARTICIPATION AU PRITH

En tant qu'acteur de l'emploi et du handicap, l'équipe Comète de La Membrolle-sur-Choisille (37) a intégré les rencontres du « Réseau Handicap Maintien PRITH Centre Val de Loire ». Espace de partage et de coordination sur la thématique du handicap et du maintien en emploi au sein de la région, les réunions permettent aux acteurs d'échanger sur leurs modalités d'actions, les projets et actualités et aussi de déployer des actions communes sur le territoire.

LANNION TRESTEL, NOTH-LIMOGES ET VALLAURIS INTERVENTIONS AU SEIN DE FORMATIONS DIPLOMANTES

Reconnues pour leur expertise, les équipes Comète France sont régulièrement invitées à intervenir au sein de formations diplômantes pour présenter l'action du réseau. À titre d'exemple, en 2023, l'équipe de Lannion Trestel (22) est à nouveau intervenue au sein de l'Institut de soins infirmiers (IFSI) et de l'Institut d'aides-soignants (IFAS) de son territoire, l'UISP Comète de Vallauris (06) auprès des étudiants du Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires (DESU) « Appareillage des personnes en situation de handicap » d'Aix Marseille Université. L'équipe de Noth-Limoges (23-87) a, quant à elle, repris ses interventions à l'Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Rééducation (ILFOMER), auprès de la filière d'ergothérapie. Ces temps d'informations et de partage constituent de véritables leviers pour sensibiliser à la réadaptation professionnelle et à la démarche Comète France.

ALBI COLLABORATION AVEC LA MDA

Dans l'objectif de mieux se connaître et de faire converger leurs actions, les équipes pluridisciplinaires de la Maison départementale de l'Autonomie du Tarn et de l'Unité Comète d'Albi (81) se sont rencontrées en mars 2023. Cette réunion a permis de fluidifier les échanges entre les deux dispositifs notamment pour l'instruction de dossiers de patients présentant une situation complexe. Dans ce cadre, un document « Pronostic médical sur la récupération à 1 an » a été élaboré ; il permet de déposer des demandes plus précocement auprès de la MDA en apportant un éclairage sur le pronostic de récupération des capacités fonctionnelles et cognitives.

GRANVILLE DEUX FORUMS PDP

En 2023, l'équipe de Granville (50) a renouvelé son engagement auprès de la Carsat de La Manche pour proposer aux assurés sociaux du département, en arrêt depuis plus de 3 mois, deux forums sur la prévention de la désinsertion professionnelle le 6 juin à Cherbourg puis le 12 octobre à Avranches. Ces événements ont pour objectifs de rencontrer les assurés du territoire et de leur offrir un échange direct avec les acteurs de la cellule PDP (Carsat, SPST, Cap emploi, Comète France...) afin de les orienter au mieux et de réduire les risques de désinsertion sociale et professionnelle.



VALENCE INTERVENTION AUPRÈS DU RÉSEAU DES RÉFÉRENTS HANDICAP

Le 28 septembre 2023, l'UISP de Valence St-Vallier (26) a participé à un atelier proposé et animé par la délégation Agefiph Auvergne-Rhône-Alpes à destination du réseau des référents handicap (RRH) de la région. Plus d'une trentaine de référents étaient réunis autour de l'enjeu de l'accompagnement des salariés en arrêt de longue durée pour prévenir les ruptures professionnelles. L'équipe Comète a ainsi présenté son fonctionnement et ses modalités d'intervention précoces dès le milieu de soins. Quant aux nombreux échanges, ils ont permis de préciser les leviers facilitant la reprise des salariés ainsi que les acteurs et les dispositifs mobilisables tout au long du parcours.



30 ANS D'EXPERTISE

Favoriser le maintien en emploi

Les chiffres clés

UN PROCESSUS DYNAMIQUE

Selon la situation et la nature du projet professionnel, les bénéficiaires cheminent dans les différentes étapes du processus développé par Comète.

À chaque étape de l'accompagnement, des synthèses pluridisciplinaires sont menées au sein de l'équipe afin de conjuguer les réalités médicales avec les possibilités professionnelles.

Cette pratique d'échanges permet de faire vivre la richesse du regard croisé Santé-Travail, essentiel à la réussite des projets d'insertion.

Chaque année, près de 10 000 personnes sont accompagnées par les quelque 450 professionnels Comète pour construire leur avenir professionnel.

L'année 2023 est riche en réalisations pour le réseau Comète France et les données d'activité le démontrent bien ! Le bilan présente des résultats tout à fait probants qui poursuivent leur progression en s'approchant de ceux de la période précédant la crise de la Covid-19. Le nombre d'accompagnements allant jusqu'à la mise en œuvre du projet professionnel (Phase 3) connaît en particulier une belle augmentation (+12% par rapport à 2020), avec un taux de près de 89% de personnes insérées.

9 792

PERSONNES SUIVIES

Phase 1

Accueillir et analyser la demande

- ✓ Mener, a minima, un entretien en présentiel avec un membre de l'équipe Comète pour déclencher l'accompagnement.
- ✓ Informer la personne sur la méthodologie d'accompagnement proposée et son contenu.
- ✓ Réaliser une évaluation de la situation médicale, sociale, économique, scolaire et professionnelle.

L'accord de la personne pour intégrer le dispositif est systématiquement recueilli par l'équipe.



7663 demandes évaluées



+ de 62 950 actions

Phase 2

Construire le projet d'insertion

- ✓ Mener l'ensemble des évaluations et bilans visant à élaborer un projet d'insertion réussi, en lien avec les professionnels de santé de l'établissement et l'ensemble des partenaires (entreprises, services de prévention et de santé au travail, écoles/universités, organismes de formation, MDPH, Carsat, etc.).
- ✓ Construire un projet professionnel personnalisé et envisager les solutions et aménagements à mettre en place.
- ✓ Mesurer la faisabilité du projet afin de s'assurer de sa cohérence au regard des attentes de la personne, de ses capacités physiques et cognitives et de ses réalités professionnelles et personnelles.



5345 projets élaborés et évalués



+32 380 actions



Retrouvez la Synthèse de l'activité Comète par région

Phase 3

Déployer le plan d'actions

- ✓ Valider la mise en œuvre opérationnelle des solutions pour concrétiser et finaliser l'accès/le maintien en emploi, la reprise d'études ou l'entrée en formation.
- ✓ Aménager la situation de travail ou d'études/formation.
- ✓ Régulariser les éléments administratifs, juridiques et financiers.



1955 plans d'actions déployés



+ de 9830 actions

Étape 4

Suivre le devenir des personnes insérées

- ✓ Questionner les personnes insérées sur leur situation professionnelle un an et deux ans après l'insertion.
- ✓ Mesurer la pertinence et la durabilité des projets d'insertion dans le temps.

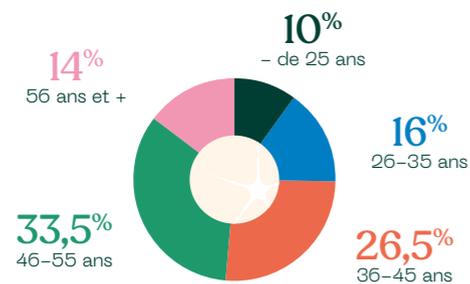


2349 personnes suivies 2 ans après l'insertion



Le profil des bénéficiaires : des réalités de santé et d'emploi complexes

Intégrées au processus de soins, les équipes Comète France accompagnent des personnes confrontées à des situations de santé où les problématiques sociales et professionnelles viennent très souvent se surajouter à la complexité des profils médicaux. L'expertise des établissements SMR adhérents, conjuguée à celle des UISP Comète, permet de proposer un accompagnement individualisé prenant en compte l'ensemble des réalités vécues par les patients, pour dégager un horizon de possibilités !



Les patients de 46-55 ans sont les plus représentés et les plus de 55 ans sont ceux qui connaissent la plus forte progression depuis ces 10 dernières années.

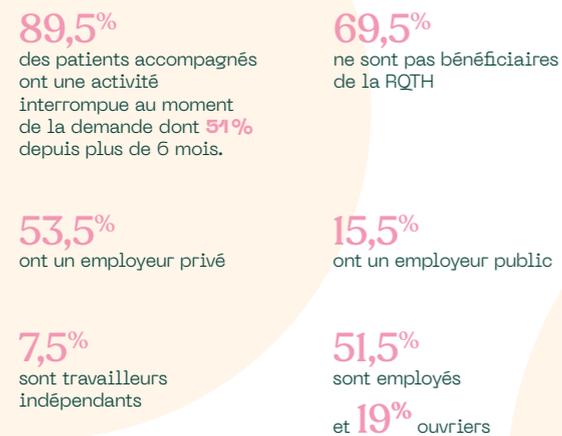


Réalités sociales



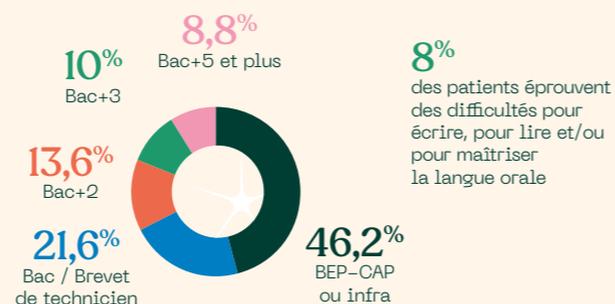
Situations professionnelles

Au moment du démarrage de l'accompagnement Comète France, la situation professionnelle des patients est déjà impactée du fait des réalités de l'état de santé.



Niveaux de formations

Récemment, une légère tendance à la hausse du niveau de qualification des bénéficiaires est observée, en particulier des niveaux Bac + 2 et plus. En parallèle, le nombre de patients qui connaissent des difficultés de langage (analphabétisme, illettrisme, ...) est en progression.



Éléments médicaux



65% des patients sont hospitalisés dans le cadre de la survenue d'une déficience

57,9% pour une maladie non professionnelle

Avec la pathologie principale, d'autres troubles et difficultés sont très souvent associés.

88,5% difficultés fonctionnelles (mobilité, port de charge, problèmes sensitifs...)

66,5% douleurs chroniques

64,5% fatigabilité

21,5% troubles cognitifs

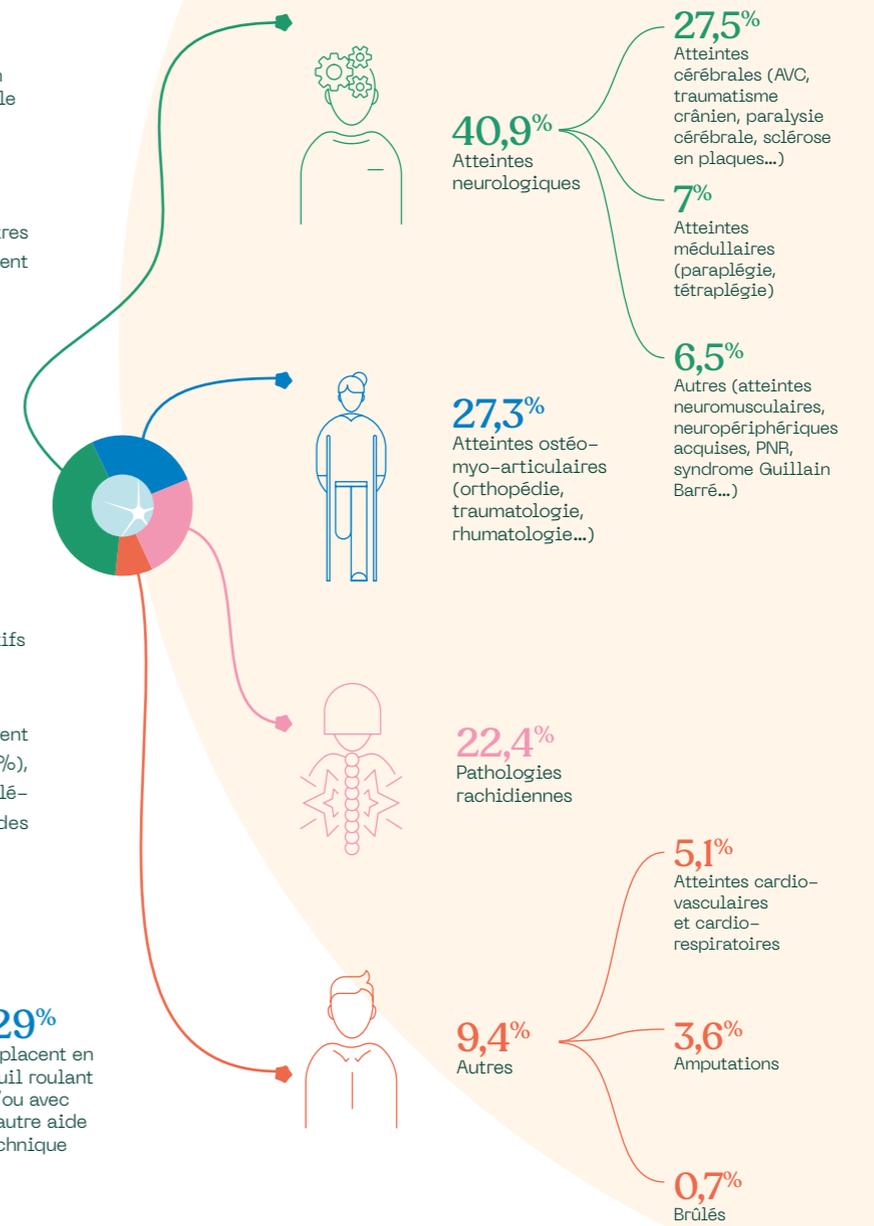
Certains patients présentent également des troubles vésico-sphinctériens (6,5%), sensoriels (5%), ou encore des problématiques psychiatriques (6%) et des addictions (3%).



29% se déplacent en fauteuil roulant et/ou avec une autre aide technique

NATURE DE LA DÉFICIENCE

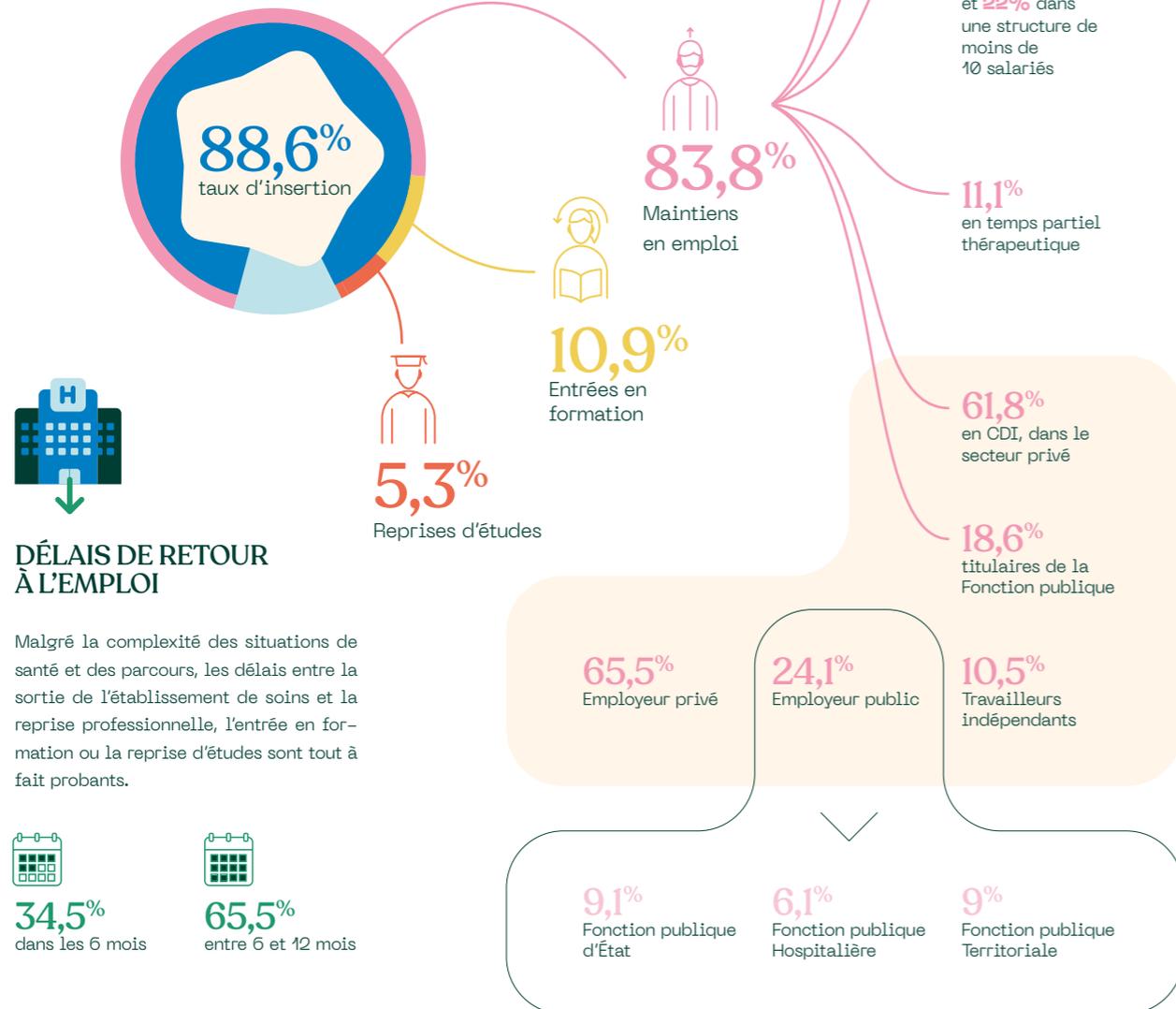
Qu'il s'agisse d'atteintes neurologiques ou de l'appareil locomoteur, les pathologies prises en charge au sein du réseau ont pour conséquences des déficiences lourdes et/ou complexes qui nécessitent un accompagnement spécialisé au regard de l'emploi.



* Les données présentées sont issues des statistiques 2023 de la Phase 1 Comète France.

Des résultats en faveur de l'emploi

1955 projets d'insertion ont été déployés, en 2023, dans le secteur privé et le secteur public grâce à l'action des 43 UISP. Ce sont ainsi près de 9 personnes sur 10 qui retournent vers l'emploi à l'issue de l'accompagnement Comète France.



DÉLAIS DE RETOUR À L'EMPLOI

Malgré la complexité des situations de santé et des parcours, les délais entre la sortie de l'établissement de soins et la reprise professionnelle, l'entrée en formation ou la reprise d'études sont tout à fait probants.



Vincent RUFFIN

Chauffeur routier devenu web concepteur, suivi par l'UISP du Mans (72)



« Je souhaite partager mon expérience de réinsertion professionnelle, rendue possible grâce à l'incroyable travail de Comète France. Tétraplégique à la suite d'un accident de moto, je me suis retrouvé face à d'énormes défis, notamment celui de réintégrer le monde professionnel. C'est durant ma rééducation que j'ai eu la chance de découvrir l'Unité Comète du Mans, une équipe dédiée à accompagner les personnes confrontées à des situations similaires à la mienne. Leur engagement et leur expertise ont été cruciaux dans mon parcours de réadaptation. L'équipe Comète n'a pas simplement fourni un soutien moral, mais a également joué un rôle déterminant dans le développement de compétences adaptées à ma situation. J'ai pu acquérir les clés nécessaires pour retrouver ma place sur le marché du travail. La bienveillance et l'écoute attentive de l'équipe m'ont permis de surmonter les obstacles avec confiance. Leur approche centrée sur l'individu m'a donné le courage de poursuivre mes aspirations professionnelles malgré les défis physiques auxquels je faisais face. Aujourd'hui, je suis reconnaissant de pouvoir témoigner de ma réinsertion professionnelle réussie, et cela n'aurait pas été possible sans le précieux soutien du service Comète. Je suis convaincu que leur impact positif se fera sentir chez de nombreuses autres personnes confrontées à des défis similaires. »

UNE ACTION POUR L'ACCÈS AUX DROITS & L'OBTENTION DE LA RQTH

L'obtention de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) permet aux personnes de bénéficier d'aides spécifiques (aménagements du poste, des horaires, ...) et d'accéder à des dispositifs spécialisés (stages de réadaptation, ...). En étroite collaboration avec les MDPH /MDA, les UISP Comète France accompagnent les patients dans ces démarches administratives.

Au démarrage de l'action (Phase 1), 69,5% des personnes n'ont pas de RQTH. À l'étape du déploiement du plan d'actions (Phase 3), 81,4% des personnes ont obtenu la RQTH ou l'instruction est en cours auprès de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). À l'étape du déploiement du plan d'actions (Phase 3), pour 81,4% la RQTH a été obtenue ou est en cours d'instruction par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

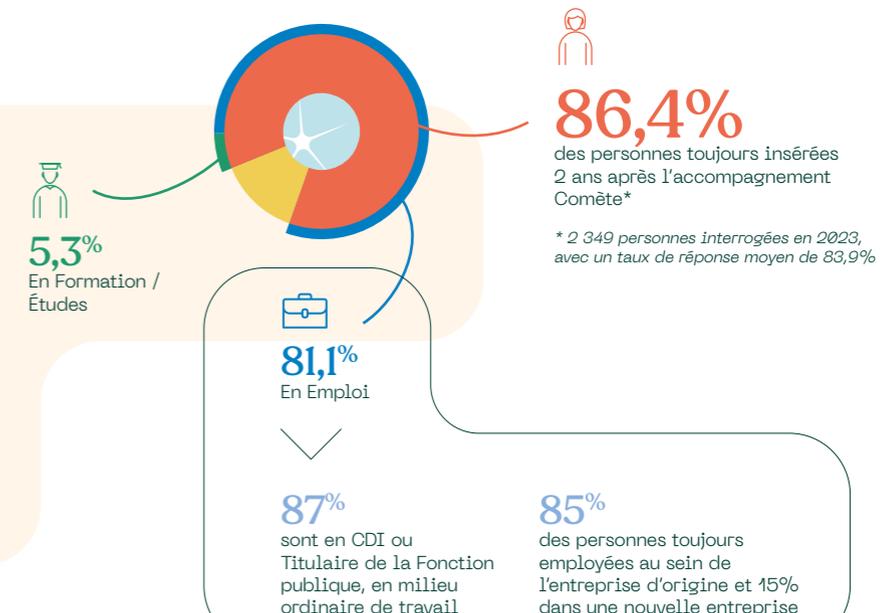
TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE, UNE SOLUTION POUR FAVORISER LA REPRISE

Le temps partiel thérapeutique est une formule de reprise du travail, à temps réduit, sans perte de salaire. En adaptant le temps de travail au regard de la situation de santé, à 20%, mi-temps ou 80 %, ce dispositif permet de reprendre progressivement une activité professionnelle ou de se maintenir à un poste dans des conditions favorables.

Véritable levier pour favoriser le maintien en emploi, ce dispositif est particulièrement déployé dans le cadre des accompagnements Comète France, en lien avec le médecin traitant, l'employeur et le médecin du travail. En 2023, près de 40% des personnes suivies en Phase 3 ont bénéficié de cette mesure et pour 11% sa mise en œuvre est toujours effective lors de la clôture de l'accompagnement.

PÉRENNITÉ DES PROJETS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Un an et deux ans après la concrétisation des projets professionnels, les équipes Comète France interrogent le devenir des patients qu'elles ont accompagnés, afin de mesurer la pérennité des insertions.



Construire des solutions durables avec des partenaires impliqués

TRAVAILLER EN COMPLÉMENTARITÉ POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES

L'emploi des travailleurs handicapés, c'est l'affaire de tous ! Aussi, les stratégies de maintien en emploi déployées par Comète France se basent sur des actions partenariales fortes. Cette dynamique permet de prendre en considération toutes les dimensions du projet d'insertion et de mettre en œuvre des actions complémentaires pour sécuriser les parcours et maximiser la réussite et la durabilité des solutions mises en œuvre. L'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours de la personne sont mobilisés : Services de santé et de prévention au travail, MDPH /MDA, organismes d'Assurance maladie, entreprises, organismes de formation, universités...



Yves CAUSSE

Directeur de l'entreprise « Albi Profils » (81)

« L'équipe Comète France d'Albi nous a accompagnés pour le maintien en emploi d'un de nos salariés, dont le problème de santé était arrivé brutalement sur le lieu de travail. Il avait pu reprendre à temps partiel mi-septembre avant qu'un autre problème de santé ne l'affecte plus gravement. Nous étions tous marqués par cette situation sans savoir précisément quelles en étaient les conséquences. De plus, au fur et à mesure de l'arrêt maladie, bon nombre de questions émergeaient.

C'est dans ce contexte que l'ergonome de l'unité Comète d'Albi nous a contactés quelques mois plus tard pour nous proposer de faire un point en entreprise avec le médecin du travail. Nous avons trouvé d'emblée de l'écoute, des informations sur certaines limites (non visibles) de notre salarié et très vite aussi, des propositions de solutions. Par leur intermédiaire et leur accompagnement, notre salarié a bénéficié d'un essai encadré. Cela nous a permis de mieux identifier ses capacités et cela l'a aidé à prendre conscience de ses limites. Il lui a également été proposé de refaire la formation CACES comme temps d'évaluation et de réentraînement à la conduite d'un chariot élévateur. Ces évaluations et cet accompagnement ont été indispensables pour le retour au travail de notre salarié. Depuis sa reprise à temps partiel, cet accompagnement se poursuit avec notamment des aides financières via l'AGEFIPH qui nous permettent, durablement, de maintenir en emploi notre collègue et ce malgré sa situation de santé. »



Dr Christine LEGENDRE

Médecin du travail
SIST Ouest (50)

« Je remercie Comète France et plus précisément l'équipe de Granville pour l'accompagnement pertinent et efficace qu'elle sait mettre en place pour les personnes qui lui sont signalées. Les échanges constructifs avec le salarié, l'employeur et le service de prévention et de santé au travail associés aux études de postes et à la recherche de solutions matérielles ou organisationnelles permettent la mise en place d'aménagements adéquats. Leur action s'inscrit dans une collaboration pluridisciplinaire dont je suis satisfaite. Je n'hésite pas à faire appel aux professionnels Comète quand la situation se présente. »



UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE

Fédérer le réseau

4

Des instances ancrées sur le terrain

Tous représentés !

Tous les établissements du réseau sont représentés au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale. Cette réalité fait écho au principe de représentation de toutes les forces vives qui tient particulièrement à cœur à Comète France et qui permet d'être en prise constante avec les réalités vécues sur le terrain. Au cours de l'année 2023, les instances de l'association se sont réunies régulièrement, en présentiel, afin d'aborder les actualités, les projets ainsi que les orientations d'avenir de l'association.

LE BUREAU

Il veille à l'exécution des décisions votées par les administrateurs et gère les affaires courantes.



9 membres



2 réunions en 2023 dont 1 en visio

- ✓ **Dr Jean-Luc LE GUIET** président
- ✓ **Pr Françoise BEURET-BLANQUART**
- ✓ **Dr Michel BUSNEL** président d'honneur
- ✓ **Pr Xavier de BOISSEZON**
- ✓ **Joël CHEVALIER** trésorier
- ✓ **Laurent FERON** secrétaire
- ✓ **Gaël BRUX**
- ✓ **Dr Anne-Claire D'APOLITO**
- ✓ **Marie-Christine MEGEL**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il assure la gestion et l'administration de l'association. À ce titre, il est amené à mettre en œuvre la politique générale de l'association, à procéder au vote du budget et à arrêter les comptes de l'exercice clos.



106 administrateurs



2 réunions en 2023



18 membres dont Présidence et Direction Comète



14 établissements représentés



5 réunions en 2023 dont 1 en visio

LE COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Pouvoir solliciter l'avis et l'appui d'experts est une ressource riche et précieuse. C'est dans cet esprit que Comète France a souhaité mettre en place un Comité technique national (CTN) pluridisciplinaire, dans lequel toutes les compétences exercées dans les UISP Comète sont représentées.

Sur décision du Bureau et/ou de la Direction Comète, il réalise des travaux en lien avec les pratiques professionnelles des équipes.

- ✓ **Marie-Christine MEGEL** ergothérapeute-ergonome et présidente du CTN (81)
- ✓ **Joëlle BUROT** assistante sociale et coordinatrice CF (13)
- ✓ **Aline FOURMOND** médecin (21)
- ✓ **Stéphanie GAULARD BOUVIER** cadre socio-éducatif (69)
- ✓ **Marion GOUNELLE** neuropsychologue (34)
- ✓ **Vincent GUËNÉ** psychologue du travail (72)
- ✓ **Nathalie HUILLET** ergothérapeute et ergonome (06)
- ✓ **Morgane JOLIVET** ergonome (35)
- ✓ **Romain LHERMITTE** ergonome et psychologue du travail (59)
- ✓ **Frédéric LOUIS** médecin (79)
- ✓ **Marie-Christine MEGEL** ergothérapeute et ergonome (81)
- ✓ **Julie METTLING** chargée d'insertion professionnelle (68)
- ✓ **Anaïs NOËL** neuropsychologue et psychologue du travail (31)
- ✓ **Viet Khoi PHAM** médecin (29)



LA DIRECTION AU CŒUR DES ACTIONS

Développer, coordonner, animer, gérer et construire l'avenir : la direction Comète France assure l'ensemble de la dynamique associative et les liens avec les partenaires.

Véritable trait d'union entre les équipes et les instances, elle impulse et met en œuvre la politique et les stratégies de développement de l'association. Son rôle d'appui auprès des établissements du réseau lui permet d'assurer la cohérence et la qualité du dispositif en créant et développant des outils spécifiques. Elle va aussi à la rencontre des partenaires, communique lors de colloques et séminaires sur l'emploi des travailleurs handicapés, et représente l'association au sein de groupes de travail et d'institutions nationales (Groupe maintien en emploi de la DGEFP, Conseil scientifique du FIPHP...).

Le début de l'année 2023 a été marqué par le déménagement des bureaux de la direction Comète. Les nouveaux locaux se situent toujours à Lorient (56), en Bretagne.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est l'occasion de rendre compte de l'activité de l'association et également de valider les orientations prises par le Conseil d'Administration. Elle fixe également le montant de la cotisation annuelle et approuve les comptes de l'exercice clos.



135 délégués : directions + médecins + paramédicaux



1 AG par an

- ✓ **Anna PICARD** directrice générale
- ✓ **Clémentine BRENEOL** chargée de missions
- ✓ **Alix LE PENSEC** chargée de missions
- ✓ **Delphine VASSORT** assistante de direction

Actualité : une nouvelle présidente du CTN

Coordinatrice de l'Unité Comète France d'Albi, ergothérapeute également diplômée d'un master en ergonomie, Marie-Christine MÉGEL a été désignée par l'ensemble des membres du Bureau Comète, pour présider le Comité technique national (CTN) de l'association. À ce titre, elle siège désormais également au sein du Bureau avec ce dynamisme et cette vision de terrain qui la caractérise. Elle remplace le Docteur Pascale ROPPENNECK qui présidait l'instance avec engagement et humanité depuis 2017.



Dr Pascale ROPPENNECK
& Marie-Christine MEGEL



INTERVIEW DE MARIE-CHRISTINE MEGEL

Qu'est-ce que le CTN représente pour toi ?

C'est avant tout une équipe qui se veut le reflet des Unités Comète : la représentation est à la fois au niveau géographique et au niveau des compétences. Et c'est cette richesse pluriprofessionnelle qui donne à cette instance, de mon point de vue, toute sa dimension. Le CTN est à la fois ancré dans le concret des pratiques professionnelles et au service du réseau.

En 2023, quels grands chantiers ont rythmés les travaux du CTN ?

Le projet associatif a été un des sujets majeurs. Il s'agit d'un travail important car, non seulement, il donne du sens à l'action qui est déployée, mais il comporte aussi une dimension d'avenir. Un projet associatif est un travail structurant pour les équipes et, dans le même temps, il organise le lien avec ce qui est concret, opérationnel et pragmatique. Et nous sommes ici, je crois, au cœur du rôle du Comité technique : être dans les réalités de terrain et faire en sorte que l'avenir soit suffisamment anticipé, en cohérence. En plus de cette actualité, le CTN travaille aussi sur la préparation et l'animation des ateliers interprofessionnels organisés lors des colloques ainsi que sur les indicateurs présents sur les grilles statistiques Comète.

Quelles valeurs souhaites-tu porter en tant que présidente du CTN ?

Le respect tout d'abord, qui s'exprime notamment dans cette capacité qu'a le CTN d'accueillir les différences, entre nos territoires, nos pratiques, nos établissements... L'engagement ensuite, car nous œuvrons au quotidien auprès de patients touchés lourdement dans leur quotidien, par la maladie. Et je soulignerai aussi la convivialité qui, comme les deux valeurs précédentes, sont des éléments forts sur lesquels Comète s'appuie.



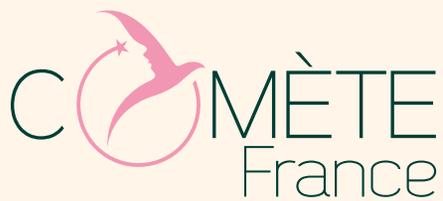
« J'ai eu la chance d'intégrer le CTN de Comète France en 2014, en qualité de membre et d'y rester pendant presque 4 ans, puis de poursuivre ce travail par la suite en tant que Présidente de l'instance. Je garde un excellent souvenir de ces années, entourée par une équipe très professionnelle et chaleureuse, épaulée par le Bureau et par la Direction Nationale. Tout au long de ces années, j'ai eu le plaisir de travailler avec Marie-Christine avec laquelle, comme avec d'autres membres du CTN, le courant est rapidement passé. Ses qualités professionnelles et humaines sont un atout pour Comète France. Je suis très heureuse, pour elle, pour le CTN et pour toute la planète Comète qu'elle ait accepté la Présidence du Comité technique national. Je lui apporte tout mon soutien et lui souhaite de profiter pleinement de cette formidable expérience. »

Dr Pascale ROPPENNECK

De Brest en passant par Lyon, le CTN représente à la fois la diversité territoriale des équipes ainsi que la pluridisciplinarité des compétences déployées au sein des UISP.

3 missions principales

- ✓ **Répondre** aux questions de terrain des équipes Comète France
- ✓ **Organiser** et participer à l'animation des ateliers interprofessionnels
- ✓ **Mener**, à la demande du Bureau et/ou de la direction Comète, des travaux visant la création ou l'adaptation d'outils spécifiques, en lien avec l'activité du réseau



Les actions
menées par
Comète France
sont soutenues par



www.cometefrance.com

Vidéo de présentation



Direction Comète France

31 rue des Fontaines

56100 Lorient

direction@cometefrance.com